



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

annuités liquidables

Question écrite n° 103807

Texte de la question

M. Michel Lefait appelle l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la bonification retraite pour les ménages ayant élevés trois enfants et plus. Les règles de calcul font que la bonification profite d'abord et avant tout à ceux des retraités dont les pensions sont les plus importantes. Dans un souci de justice et d'équité, il lui demande si son ministère entend revenir sur les règles de calcul de la bonification retraite pour tenir compte de la situation des pensionnés aux ressources les plus faibles et modestes.

Données clés

Auteur : [M. Michel Lefait](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (8^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103807

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 29 mars 2011, page 2998

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)